

Compte rendu de la journée du 3 Juin

Nous vous l'avions fait savoir, si notre objectif reste la prise en compte de nos revendications par le ministère le combat est loin d'être fini. Toute fois, au-delà de la fébrilité perceptible du cabinet et de la DGOS, il faut noter que notre mobilisation du 18 mai et son désormais célèbre débordement ferroviaire aura permis de bouger un peu les lignes, pas suffisamment à notre goût.

Sur master et masterisation

- Ils nous proposent : intégration théorique des pratiques avancées dans le référentiel formation et reconnaissance pour la fin de l'année après négociation avec le ministère de l'enseignement supérieur.

- Nos craintes dans ce contexte : reconnaissance acquise pour les seuls post 2011, entraînant une division dans le corps des IADE. Les infirmiers anesthésistes déjà diplômés désireux d'obtenir le grade master devant s'inscrire dans une démarche pour le moins aléatoire et en l'état individuelle, de validation d'unités de valeur...

- Notre revendication : considérant le diplôme actuel comme répondant aux critères de master, les 5 ans de formation y sont et les 700 heures de cours dépassent pour certains l'existant universitaire, nous réclamons la reconnaissance au grade master de tous les diplômés infirmiers anesthésistes.

Sur revalorisation salariale

- Ils nous proposent : le rattrapage du différentiel préexistant soit 90 points sous forme à la fois indiciaire et indemnitaire. Ne nous précisant en séance ni la part de l'une ni la part de l'autre, revenant par contre sur la prime à la fonction et au résultat pour la partie indemnitaire.

- Nos craintes : faible part de l'indiciaire dans la proposition. La PFR est pour nous trop aléatoire pour représenter une proposition sérieuse dans la revalorisation d'un niveau BAC+5. Nous y voyons par ailleurs un pas vers l'individualisation du salaire, instaurant à travers l'idée de résultat dans la rémunération une déclinaison hospitalière de la méritocratie.

- Notre revendication : une revalorisation exclusivement indiciaire à hauteur de 100 points dès l'entrée de grille.

Sur pénibilité

- Ils nous proposent : aménagement des fins de carrière

- Nos craintes : le ministère règle la réforme des retraites dans toute la filière infirmière avant même le débat général entamé, provoquant là encore une division dans le corps entre celles qui accepteront le chantage Bachelot et intégreront la catégorie A et celles qui décideront à l'inverse de conserver leur statut d'actives se maintenant de fait dans ce qu'il est commun d'appeler aujourd'hui un corps en extinction.

- Notre revendication : maintien de la possibilité de retraite à 55 ans et de l'année de bonification pour les 10 ans de faits auprès du malade, ceci dans le cadre du retrait de l'art. 30 de la loi dite de modernisation du dialogue social.

Sur exclusivité de fonction

- Ils proposent : un accès facilité aux fonctions d'infirmiers spécialisés y compris anesthésistes, par la voie de la VAE (validation des acquis et de l'expérience) selon protocole de février 2010, feuillet 6 paragraphe 3.

- Nos craintes : donner la possibilité à des infirmiers non spécialisés de pratiquer tout ou partie de notre profession sous réserve de validation de modules, unités de valeur, ou autre DU...

- Notre revendication : retrait de ces articles, maintien de l'exclusivité de fonction telle que définie par le code de santé publique seul garant à la fois de notre survie et de la sécurité en anesthésie.

SUD santé sociaux reste donc insatisfait à l'issue de cette réunion, assuré que seule notre mobilisation nous permet aujourd'hui, à défaut de réelles avancées, de noter que les lignes bougent au ministère notamment sur le salaire, que ce qui était inenvisageable le 10 mai, le devenait dans l'après 18...

Aux voix off nous préférons les voix on, ce 3 juin elles étaient assurément moins prolixes.. Notre outil reste donc notre mobilisation, notre force, notre détermination

**SUD-SANTE appelle plus que jamais
tous les IADE de France à participer
massivement à la
manifestation nationale du
8 JUIN sur Paris.
(12h au pied de la tour Eiffel)**

Contacts SUD/IADE : Olivier YOUINOU, tel 06 62 32 88 07, youinou.olivier@gmail.com
Site de la fédération: www.sud-sante.org



Union
syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org
Paris, le xxxxxxxxxxxxxxxx